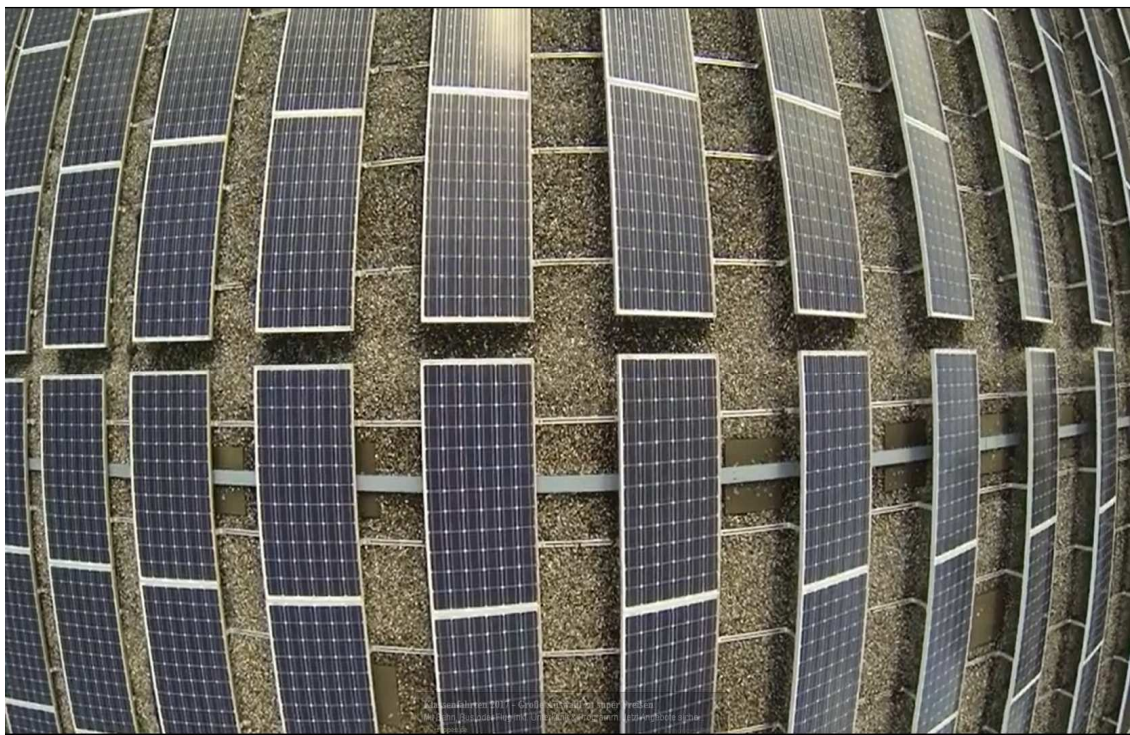


GUIDE METHODOLOGIQUE

TM



ANDRE-CHAVANNE

2017-2019

TABLE DES MATIÈRES

Avertissements	p. 3
Introduction au cadre réglementaire	p. 3
1. Objectifs	p. 4
2. Types de travail de maturité	p. 4
3. Recherche et choix du sujet	p. 5
4. Commission de validation des sujets	p. 5
5. Démarche et analyse des diverses étapes du travail	p. 6
6. Accompagnement du TM et rôle du maître accompagnateur	p. 7
7. Remise du TM	p. 8
8. Soutenance	p. 9
9. Évaluation	p. 11

Annexe 1	Bases légales
Annexe 2	Référencement des sources
Annexes 3A 3B 3C	Fiches sujet TM
Annexe 4	Fiche d'entretien
Annexe 5	Déclaration d'authenticité
Annexe 6	Grille d'évaluation d'un travail de recherche
Annexe 7	Grille d'évaluation d'une expérience extra-scolaire
Annexe 8	Grille d'évaluation d'une réalisation artistique
Annexe 9	Travail artistique - spécificités
Annexe 10	Prix

LE TRAVAIL DE MATURITÉ

Avertissements

- *Le texte suivant est à lire de manière épiciène et les termes qu'il contient s'entendent aussi bien au masculin qu'au féminin.*
- *Le travail de maturité peut être réalisé seul ou en groupe. Dans le texte suivant, chaque fois qu'il est fait mention de l'élève, on entendra l'élève ou le groupe d'élèves.*

Introduction au cadre réglementaire

Selon l'article de l'ORRM 1995 (modification juin 2007)

Art. 10 "Chaque élève doit effectuer, seul ou en équipe, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale."

Le commentaire de l'ordonnance précise (extrait) :

*Par ce travail, l'élève exerce et démontre son aptitude à **chercher**, à **évaluer**, à **exploiter** et à **structurer l'information** ainsi qu'à communiquer ses idées. Cette communication impliquera obligatoirement les deux formes d'expression écrite et orale.*

*Dans les cas où le travail serait de nature essentiellement graphique, visuelle, artistique ou matérielle, on exigera néanmoins un commentaire écrit. La présentation orale devrait se faire devant le jury composé de composé de maîtres et de personnes extérieures à l'école. Parmi les objectifs, il faut relever également la **motivation**, l'acquisition d'une **méthode de travail**, le **développement de l'autonomie** et l'**ouverture** au-delà d'une discipline au sens strict.*

Ce travail est réalisé en dehors des cours habituels et s'étend sur une période de 24 à 26 semaines d'enseignement. Un maître accompagnateur assume la responsabilité de l'encadrement de l'élève, suit l'évolution du TM et procède finalement, au sein d'un jury, à son évaluation. Tous les travaux font l'objet d'une présentation écrite et d'un commentaire oral.

Le titre du TM et son évaluation sont mentionnés sur le certificat de maturité.

1. Objectifs

Le travail de maturité doit permettre à l'élève :

- d'exercer sa curiosité d'esprit et de développer son inventivité, sa motivation et son autonomie;
- d'approfondir un sujet lié à un ou plusieurs domaines d'études (pluri-ou interdisciplinarité) ou à un intérêt personnel;
- d'exercer et de démontrer son aptitude à chercher, à évaluer, à exploiter, à structurer l'information (méthodologie de la recherche);
- de mettre en œuvre et de perfectionner ses propres méthodes de travail;
- de présenter clairement, par écrit et oralement, sa démarche, ses idées, le résultat de sa recherche (aptitude à la communication).

2. Types de travail de maturité

Réalisation personnelle, le travail de maturité, qu'elle qu'en soit la forme, offre à l'élève la possibilité de mener à terme une production de qualité, tant par son contenu que par sa présentation. Ce travail peut être de plusieurs types, répondant, dans tous les cas, à des exigences équivalentes :

- travail de recherche : étude et réflexion dans un domaine de son choix (littérature, sciences humaines, sciences appliquées, etc.)
- réalisation personnelle : création originale réalisée dans les domaines artistique (théâtre, arts plastiques, musique, etc.) ou scientifique (instruments de mesure, expérience, outil, programme informatique, science appliquée, etc.)
- expérience extra-scolaire : activité sur le terrain, sous forme d'engagement personnel, insertion dans une association, stage dans une institution, réalisation d'un projet, etc; l'élève doit être actif (expérimentation, apport à une institution, démonstration pratique, etc.)

S'il choisit une réalisation personnelle ou une activité extra-scolaire, outre la soutenance orale, l'élève doit remettre un document d'accompagnement rendant compte des objectifs du travail effectué, de son déroulement, des démarches entreprises, des difficultés rencontrées et des résultats obtenus.

3. Recherche et choix du sujet

Art. 1 Choix du sujet

1. Le sujet de travail de maturité, laissé au choix de l'élève, doit répondre aux critères suivants :

Clarté :

- *Le sujet est libellé sous la forme d'une problématique.*
- *Le sujet n'est ni trop vaste ni formulé d'une manière trop vague.*

Pertinence :

- *Le sujet doit pouvoir donner lieu à un travail d'envergure.*
- *Le type de travail envisagé (recherche, activité extra-scolaire, réalisation artistique ou technique) est adapté à la problématique.*
- *Le sujet est en adéquation avec le domaine envisagé (sciences humaines, sciences expérimentales, sport, etc.)*

Faisabilité :

- *Le sujet choisi peut être traité dans le cadre fixé.*
- *Il existe des sources d'information à la portée de l'élève.*
- *Le sujet choisi n'est pas lié à une problématique pathologique pour l'élève ou pour son environnement familial voire proche, ni susceptible de mettre en danger son intégrité physique ou psychique.*

L'organisation de manifestations ou de voyages à but humanitaire – en tant que fin en soi – ne constitue pas une problématique suffisante.

L'élève choisit un sujet et prend des contacts, au Collège ou à l'extérieur, avec des personnes connaissant le domaine qui pourraient s'entretenir avec lui de son projet. Il entreprend les premières **recherches de documents de référence**. Il se pose des questions : Qu'est-ce qui a déjà été fait par d'autres ? Comment innover ? Quel point de vue personnel proposer ? Il délimite précisément son sujet, en essayant d'en prévoir les implications, les principaux axes, les pistes à suivre, etc. Ce travail d'approche doit être antérieur à la phase de validation.

4. Commission de validation des sujets

Une fois son sujet défini, l'élève complète le document "*Sujet Travail de Maturité*" (voir annexes) qu'il déposera sur Moodle conformément au calendrier et selon les modalités précisées lors de la séance d'information TM. L'élève anticipera et vérifiera qu'il ait accès (code) à la plateforme Moodle et évitera de s'y prendre au dernier moment.

Une commission (constituée de maîtres représentant les différents domaines d'étude et d'un membre de la direction) valide l'ensemble des sujets de l'école. En cas de besoin, des compléments d'informations et / ou des précisions peuvent être demandées à l'élève.

Si le sujet présenté répond à ces critères, le sujet est validé et ce "feu vert" constitue le début du TM (voir le calendrier).

Si le sujet est refusé, après la première séance de la commission de validation, l'élève a la possibilité de déposer une nouvelle fiche en tenant compte des remarques et commentaires de la commission.

5. Démarche et analyse des diverses étapes du travail

Le travail demandé peut être décomposé en 4 étapes :

1 ^{ère} étape	<p>phase 1 : première formulation du sujet</p> <p>phase 2 : recherche des sources d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • effectuer une recherche documentaire et élaborer une liste provisoire de documents qui selon les besoins seront écrits, visuels, sonores, oraux, informatiques... • la citation des sources se fera selon document en annexe.
2 ^{ème} étape	<p>phase 3 : première consultation des documents</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre connaissance des sources; • se faire une idée assez précise du sujet / du projet; • prendre des notes pour retrouver l'information; • établir une liste des pistes possibles. <p>phase 4 : choix de la problématique</p> <ul style="list-style-type: none"> • préciser l'objectif du travail; • émettre des hypothèses; • définir le concept ou le projet; • étudier la faisabilité (autorisation, moyens, ...); • sélectionner les pistes qui vont être développées; • trouver un fil conducteur. <p>phase 5 : élaboration d'un plan de travail provisoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • structurer les différentes étapes du travail; • choisir les moyens d'action, les supports de communication et / ou d'expression appropriés.
3 ^{ème} étape	<p>phase 6 : analyse critique des sources</p> <ul style="list-style-type: none"> • étudier, trier et compléter les documents; • prendre position par rapport aux documents sélectionnés.
4 ^{ème} étape	<p>phase 7 : réalisation du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • travail de recherche; • réalisation artistique; • activité extra-scolaire. <p>phase 8 : préparation et présentation orale</p>

6. Accompagnement du TM et rôle du maître accompagnateur

● Art. 3 Accompagnement des travaux de maturité

1. *Le nombre d'entretiens entre le maître accompagnant et l'élève est au minimum de quatre. Les deux premiers doivent avoir lieu en 3^e année, et deux au moins doivent avoir lieu en 4^e année.*
2. *Lors de leur premier entretien, le maître accompagnant et l'élève précisent la planification du travail, explicitent les objectifs et leur évaluation, ainsi que le mode de collaboration qui comprend notamment :*
 - *les principaux rendez-vous*
 - *les modalités de rencontre*
 - *les modes de contact*
 - *l'ampleur et les limites de la collaboration (pièces et renseignements fournis par l'accompagnant, autonomie laissée à l'élève).*
 - *la présentation du cadre général dans lequel l'évaluation sera effectuée (les critères d'évaluation du suivi et de la production, passibles d'évolution dans le cours du travail, sont présentés à l'élève et discutés avec lui ; ces critères serviront de descripteurs pour l'évaluation formative et de grille pour l'évaluation finale).*
 - *l'explicitation des indications données par le guide méthodologique.*
3. *Les entretiens font l'objet d'un procès-verbal cosigné par l'élève et le maître accompagnant. Ce procès-verbal précise, entre autres, le niveau d'atteinte des objectifs préalablement fixés et décrit les nouveaux objectifs à atteindre. Il mentionne les questions abordées, les remarques formulées, les corrections nécessaires, s'il y a lieu. Il fait référence aux critères d'évaluation du suivi.*
4. *Un rapport intermédiaire indiquant l'avancement du travail doit être établi avant la fin de la deuxième semaine de la rentrée scolaire de 4^e année.*
5. *La remédiation fait partie du processus d'élaboration du travail de maturité. Avant la reddition définitive, le maître accompagnant aura reçu une version provisoire du dossier écrit, complète ou non, lui permettant de demander des compléments ou modifications et, le cas échéant, les améliorations formelles indispensables à la lisibilité du rapport.*
6. *Le dossier remis à la date de reddition fixée est considéré comme définitif. Il est accompagné d'une déclaration d'authenticité signée par l'élève, ainsi que d'une version numérisée, qui sera archivée par l'établissement. Pour ce qui concerne le dossier, le nombre d'exemplaires requis est fixé par l'établissement.*
7. *Avant la présentation orale, le maître accompagnant fournit à l'élève des indications méthodologiques destinées à l'aider à préparer sa prestation.*

La présentation orale a lieu dans un délai permettant de faire apparaître la note dans le bulletin du 1^{er} semestre.

L'élève propose le nom d'un maître accompagnateur, après avoir pris contact avec l'intéressé. L'attribution définitive des élèves aux maîtres accompagnateurs est du ressort de la direction.

Lorsque l'élève aura l'accord du maître, il signera un contrat formalisant le début de la collaboration entre le maître et l'élève.

**Ce n'est pas au maître accompagnateur d'assurer
la correction de l'expression écrite (orthographe et
syntaxe).**

L'élève tient un "**carnet de bord**" (**journal**) qui permet de suivre régulièrement l'avancement de son travail. Il y annote toutes les demandes effectuées, visites, rencontres, entretiens, etc. nécessaires à l'accomplissement de son travail.

Ce document prend la forme d'un cahier ou d'un classeur et comprend notamment les **procès-verbaux des entretiens**. La version provisoire du TM doit être remise au moins un mois avant la date de reddition du TM définitif.

7. Remise du TM

a) Travail de recherche

- Le texte présenté, réalisé au moyen d'un des traitements de texte utilisés au Collège, compte entre 6000 et 8000 mots (citations, illustrations, bibliographie et annexes non comprises).
- Il est rédigé en français, sauf pour un TM dont le sujet relèverait d'une autre langue enseignée au Collège. Cette langue doit être acceptée au moment de la validation du sujet du TM.
- L'élève remet au secrétariat de sa Tour :
 - 3 exemplaires (maître, juré, archives) du TM;
 - une version électronique;
 - la déclaration d'authenticité.
- L'élève garde un exemplaire de son travail pour préparer la soutenance orale.

b) Réalisation personnelle et expérience extra-scolaire

- En plus de sa réalisation, l'élève remet un document explicatif (entre 1500 et 2500 mots) qui rend compte des objectifs initialement visés et qui dresse un bilan de l'ensemble de la démarche et des résultats obtenus.
- La démarche artistique est un peu différente de celle d'un travail de recherche (l'annexe 1 : spécificités du travail artistique permettra à l'élève de se familiariser avec cette démarche).
- L'élève remet au secrétariat de sa Tour :
 - sa réalisation;
 - le document explicatif en 3 exemplaires (maître, juré, archives);
 - une version électronique du document explicatif;
 - la déclaration d'authenticité.
- L'élève garde un exemplaire de son travail.

Si la réalisation consiste en un spectacle ou une démonstration, ou si elle se présente sous toute autre forme immatérielle, la date à laquelle elle est effectuée doit être discutée avec le maître accompagnateur et le responsable de la direction.

8. Soutenance

La soutenance se compose de **deux temps d'une durée équivalente** :

1. **exposé de l'élève** : 15' (20' pour le travail à deux)
2. **questions du maître accompagnant + juré** : 15' (20' pour le travail à deux)

L'objectif principal de la soutenance orale (contenu) :

L'objectif principal de la soutenance orale du travail de maturité est de vérifier que l'élève est en mesure de considérer son travail de maturité - mené à bien et mis en forme dans un dossier écrit - comme un objet extérieur sur lequel il/elle est capable de porter un regard critique. **L'exposé oral**, sous forme de discours distancié - explicitation des hypothèses de départ et du cheminement jusqu'à l'aboutissement du travail réalisé - doit permettre à l'élève de faire part de l'acquisition de cette réflexivité exercée pour la première fois dans son parcours de formation par rapport à un projet personnel (de recherche, d'activité extra-scolaire ou de réalisation artistique/technique) librement choisi.

Cela suppose de la part de l'élève une bonne maîtrise de son sujet, une vision claire de l'ensemble du dispositif mis en place et la justification des choix méthodologiques effectués tout au long du travail, ainsi qu'une capacité d'autocritique sur le travail accompli.

(Voir Grille d'évaluation : Soutenance - Maîtrise du sujet – Capacité d'autoévaluation, clarté, pertinence)

Le maître accompagnant (et le jury) ne doit pas interrompre cet exposé puisque celui-ci doit être observé et évalué dans sa forme *(voir Grille d'évaluation: Soutenance : Maîtrise de l'expression – gestion de temps – respect autonome du temps de parole accordé pour la présentation)*.

L'exposé oral de l'élève est suivi de **questions** de la part du **maître accompagnant** et du **juré**. Ces questions **concernent** aussi bien le **dossier écrit** (rendu et lu à l'avance, permettant une concertation entre maître accompagnant et juré avant la soutenance) que **l'exposé oral** de l'élève préparé à l'avance et respectant les points cités plus haut.

Les questions sont l'occasion de vérifier si l'élève a une bonne maîtrise du sujet et si il/elle a la capacité de réfléchir sur le travail accompli à partir des questions surgissant pendant la soutenance. Plus spécifiquement, dans un travail de recherche d'ordre scientifique, cette phase de la soutenance est l'occasion pour le MA et son juré d'évaluer l'appropriation et la bonne compréhension des termes et notions évoqués, que ce soit dans le dossier écrit ou lors de l'exposé oral. Par conséquent le temps de parole réservé à l'intervention du maître accompagnant et du juré doit pouvoir amener l'élève vers des espaces de réflexion *(voir grille: Soutenance – maîtrise du sujet – réponse aux questions - capacité à éclaircir des demandes de précision / mettre en perspective des questionnements)*.

Le temps réservé aux questions doit prévoir le temps de réponse de la part de l'élève et ne doit pas être uniquement l'occasion de formuler des critiques sur le travail accompli.

Préparation de l'élève pour la soutenance :

Avant la soutenance, **l'élève** doit pouvoir **prendre connaissance** de ce qui est attendu de lui/d'elle et de ce qui est évalué pendant cette dernière étape du travail de maturité. **Le maître** accompagnant doit pouvoir réserver du temps pour un entretien permettant **d'expliciter** les **critères** et les **indicateurs** qui seront mobilisés pour l'évaluation (*voir document en annexe*) et doit pouvoir fournir des **informations** sur ce qu'est une soutenance orale.

A titre d'exemple, voici un document que reçoivent les élèves de 4^e année du collège de Saussure en vue de la préparation de la soutenance orale.

AVANT LA SOUTENANCE :

- ↔ faites une relecture attentive du dossier écrit et du carnet de bord ;
- ↔ prévoyez un fil rouge et un plan de présentation ;
- ↔ préparez un support visuel ;
- ↔ préparez un support écrit de présentation ;
- ↔ inspirez-vous des points qui suivent pour construire votre exposé: problématique initiale, démarches entreprises, points forts du TM, difficultés rencontrées, points de satisfactions, bilan général, regard critique sur le travail accompli.

PENDANT LA SOUTENANCE :

- ↔ soignez votre présentation, elle doit être claire et concise;
- ↔ même si vous avez préparé votre présentation par écrit, ne lisez pas votre texte rédigé à l'avance. Servez-vous de quelques notes ;
- ↔ commencez par rappeler le titre et la problématique que vous avez choisi de traiter ;
- ↔ le jury ayant déjà lu le dossier écrit, il est inutile de répéter oralement ce qui s'y trouve. Expliquez d'où vous êtes parti, quelles étaient vos hypothèses de départ, à travers quelles étapes vous êtes parvenu au résultat décrit dans votre dossier et dans quelle mesure ce résultat répond à l'objectif fixé au départ;
- ↔ portez un regard critique sur votre propre travail et présentez un bilan de votre cheminement et de votre réalisation. On attend de vous que vous soyez en mesure d'analyser les difficultés rencontrées et d'expliquer comment vous y avez fait face, comment éventuellement vous avez été amené à modifier en cours de route votre plan de travail ou vos méthodes ;
- ↔ après votre exposé, écoutez attentivement les questions du jury et formulez des réponses claires et concises; la maîtrise du sujet se mesure également à l'aptitude à répondre aux questions des examinateurs.

9. Évaluation

Le travail de maturité, noté selon une échelle allant de 1,5 à 6, prend en compte, à parts égales, les trois composantes du travail :

- Suivi : progression du travail au cours de son élaboration : $\frac{1}{3}$
- Production : qualité du travail rendu (dossier écrit, réalisation pratique) : $\frac{1}{3}$
- Présentation orale : $\frac{1}{3}$.

Art. 5 Evaluation

1. La progression du travail est évaluée en points par le maître accompagnant qui tient compte de l'organisation ($\frac{1}{4}$), de la méthodologie ($\frac{1}{2}$) et de l'attitude ($\frac{1}{4}$) suivant les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève.
2. Le dossier écrit ou la réalisation pratique dans sa version définitive est évalué en points par chaque membre du jury qui adopte, en fonction des types de travaux (recherche, réalisation artistique, activité extra-scolaire), la pondération prévue et les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève.
3. La présentation orale se déroule devant le jury : chaque membre tient compte, dans son évaluation en points, de la maîtrise du sujet dont le candidat fait preuve ($\frac{2}{3}$), ainsi que de la maîtrise de l'expression ($\frac{1}{3}$) selon les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève.
4. Les critères de la grille d'évaluation du collège de Genève servent de référence dans l'accompagnement du travail comme dans l'évaluation certificative finale. Ils sont pondérés dans le détail par le maître accompagnant en fonction du sujet particulier du travail. La liste de critères peut être enrichie au besoin.
5. L'évaluation finale du TM rend compte des trois composantes selon des critères explicités sur un document signé par le maître accompagnant et par le juré. Cette évaluation, exprimée en points par chaque membre du jury, est convertie en une note à la demie. Le seuil de suffisance est atteint aux $\frac{2}{3}$ des points.

Travail de maturité rendu hors délais ou non rendu, fraude ou plagiat :

Règlement relatif à la formation gymnasiale au Collège de Genève (C1 10.71)

Art 22 Travail de maturité

⁵Un travail de maturité rendu hors délais est pénalisé. Il sera considéré comme non exécuté au-delà de 24 heures de retard.

Art 22A Travail de maturité non exécuté

¹En cas de travail non exécuté, la direction exige un nouveau travail de maturité, qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Le sujet peut être imposé.

²Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de janvier qui suit cette session.

Art 22B Fraude ou plagiat dans le cadre du travail de maturité

¹Toute fraude ou plagiat entraîne l'annulation du travail de maturité.

²La direction de l'établissement impose un nouveau travail de maturité, qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de juin de l'année suivante.

Annexe 1 : Bases légales

REGLEMENT INTERNE DU COLLEGE DE GENEVE

Chapitre VIII Travail de maturité

Art. 38 Généralités

¹ Dans le courant des deux années terminales, chaque élève doit effectuer, seul ou en équipe, un travail autonome d'une certaine importance, dénommé « travail de maturité ».

² Le travail de maturité fait l'objet d'un texte ou d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

³ Une maîtresse ou un maître accompagnant assume la responsabilité de l'encadrement de l'élève ou de l'équipe ; il suit l'évolution du travail de maturité et procède finalement, en faisant partie du jury, à son évaluation.

⁴ Le titre et la note du travail de maturité figurent sur le certificat de maturité.

Art. 39 Evaluation

¹ Le travail de maturité est noté. La note vaut comme note acquise au 1er semestre de la 4e année et entre en considération pour l'obtention du certificat de maturité gymnasiale.

² L'évaluation du travail de maturité tient compte à parts égales de la démarche de l'élève, du document écrit et de la présentation orale.

³ Un travail de maturité rendu hors délai est pénalisé. Il sera considéré comme non rendu au-delà de 24 heures de retard.

Art. 40 Travail non rendu

¹ En cas de travail non rendu, la direction exige un nouveau TM qui doit être effectué selon le calendrier de la volée suivante. Le sujet peut être imposé.

² Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de janvier qui suit cette session.

Art. 41 Fraude ou plagiat

¹ Toute fraude ou plagiat entraîne l'annulation du travail de maturité.

² La direction impose un nouveau travail de maturité qui doit être exécuté après les examens de maturité, selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite de la session de maturité en juin, l'élève obtient le certificat au plus tôt au mois de juin de l'année suivante.

Art. 42 Jury

¹ Le travail de maturité est apprécié par un jury qui comprend au moins le maître accompagnant et un juré qu'il peut proposer et dont la désignation est validée par la direction. La directrice ou le directeur ou l'un des membres du conseil de direction fait partie de droit de ce jury.

² Le juré a pour mission de s'assurer du niveau atteint par le travail de la candidate ou du candidat ainsi que du bon déroulement de la présentation orale.

³ Des directives concernant la réalisation et l'accompagnement des travaux de maturité sont édictées par la conférence des directeurs du Collège de Genève.

29.08.2014 état au 25/11/2014 - p. 14 -

Annexe 2 : Référencement des sources



Citer correctement ses sources est un acte fondamental à tout travail de rédaction.

La citation et le référencement bibliographique sont indispensables pour respecter la Loi sur le droit d'auteur (Suisse, 1992) et pour éviter le plagiat, sanctionné par l'école. La citation donne une première clef d'appréciation du travail. La bibliographie permet aux lecteurs et aux correcteurs de vérifier les informations transmises et d'attester de l'ampleur de la recherche effectuée par l'élève.

Il est vivement recommandé de se référer au document élaboré par notre école et disponible en ligne, *Outils anti-plagiat : citation, paraphrase et référencement bibliographique* (COLLÈGE ET ÉCOLE DE COMMERCE ANDRÉ-CHAVANNE, 2017). Ce document présente les informations nécessaires sur le plagiat, des conseils relatifs à la paraphrase et à la citation, les éléments minima indispensables au référencement bibliographique et à la construction d'une bibliographie, ainsi que différents modèles et illustrations par types de documents. Ce document est basé sur le *Guide de rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation* (HAUTE ÉCOLE DE GESTION, 2016), également disponible en ligne, qui offre tous les conseils nécessaires ainsi que de très nombreux exemples.

Plusieurs systèmes peuvent être utilisés pour la citation et la rédaction d'une bibliographie. En accord avec les enseignant-e-s de notre école, les modèles qui ont été sélectionnés pour les exemples de citation et de référencement sont présentés selon le système "Auteur(s) année" dit "système Harvard", qui a l'avantage de permettre de situer la référence pendant la lecture et ne nécessite d'aller à la bibliographie elle-même que pour de plus amples informations. L'année est systématiquement ajoutée à la suite des auteurs.

Le champ "date de publication" ne sera complété que si cette date apporte des précisions telles que le jour, le mois.

Le même modèle de référencement devra être appliqué pour l'intégralité d'un travail.

Les sources d'information peuvent être diverses : livre ; chapitre d'un livre ; article papier d'un périodique ; article en ligne ; texte juridique ; sculpture ; tableau ; mise en scène d'opéra ; image ; DVD ; émission TV, etc.

Dans la bibliographie, les sources sont triées par catégories de documents puis ordre alphabétique.

MODÈLES ET EXEMPLES

Livres

NOM, Prénom, année. *Titre*. Edition. Lieu : éditeur, date de publication. Pages. Collection, numéro. ISBN.

CHANGEUX, Jean-Pierre, 2016. *La beauté dans le cerveau*. Paris : O. Jacob. 215 p. ISBN 978-2-7381-3468-4.

COCCIA, Emanuele, 2016. *La vie des plantes : une métaphysique du mélange*. Paris : Payot & Rivages. 191 p. (Bibliothèque Rivages). ISBN 978-2-7436-3800-9.

FERRARI, Jérôme, 2017. *Il se passe quelque chose*. Paris : Flammarion. 151 p. (Essais). ISBN 978-2-08-140883-8.

LARROQUE Anne-Clémentine, 2016. *Géopolitique des islamismes*. Paris : Presses universitaires de France. 125 p. (Que sais-je ? 4014). ISBN 978-2-13-072980-8.

Plus de trois auteurs :

SEIGNE, Aude, SUBILIA Anne-Sophie, VUATAZ, Daniel... [et al.], 2017. *Carnets ferroviaires : Nouvelles transeuropéennes*, Carouge-Genève : Zoé, 2017. 160 p. ISBN 978-88927-392-8.

Chapitre d'un livre

NOM, Prénom, année. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom (si différent de l'auteur du chapitre). Titre du livre. Edition. Lieu : éditeur, pages du chapitre. Collection, numéro.

LAURENT, Eloi, CACHEUX, Jacques, 2015. Jusqu'où ne pas aller trop loin? (les limites de la planète). In : *Un nouveau monde économique : mesurer le bien-être et la soutenabilité au XIX^e siècle*. Paris : O. Jacob, pp. 131-149. ISBN 978-2-7381-3290-1.

Profil d'une œuvre

Le référencement est identique à celui d'un livre, mais l'auteur doit être bien identifié. Il s'agit d'indiquer le nom de la personne qui a rédigé le commentaire sur l'œuvre et non celui de l'auteur étudié.

MALLET, Nicole, 1996. *Le malade imaginaire : Molière*. Paris : Nathan, 128 p. Balises ; 123. ISBN 2-09-180792-3.

Citation de la source dans le texte

"**L'arrivée de Monsanto** à Anniston, fera de cette petite cité modèle une cité fantôme. **Entre 1929 et 1971**, 308 000 tonnes de PBC ont été fabriquées à Anniston, selon un rapport de l'EPA, l'Agence américaine de protection de l'environnement, en 2005." (Asselin, 2017, p. 11)

La référence complète dans la bibliographie :

ASSELIN, Mathieu, 2017. *Monsanto : une enquête photographique*. Arles : Actes Sud, 156 p. ISBN 978-2-330-07805-8.

"La construction d'un portefeuille dépend étroitement des objectifs qui sont fixés au gérant." (Alphonse, Desmulières, Grandin et Lévasseur 2013, p. 525)

La référence complète dans la bibliographie :

ALPHONSE, Pascal, DESMULIERS, Gérard, GRANDIN, Pascal et LEVASSEUR, Michel, 2013. *Gestion de portefeuille et marchés financiers*. Paris : Pearson. ISBN 978-2-7440-7238-3

Article de périodique papier

NOM, Prénom, année. Titre de l'article. Titre de la revue. Date de publication. Numération, pages.

Le champ "date de publication" n'est complété que si elle apporte des précisions telles que le jour, le mois.

MCMANUS, Doyle, FLEGENHEIMER, Matt, 2017. Etats-Unis : Trump la girouette. *Courrier international*. Avril 2017. N° 1382, pp. 20-22.

DELBECQ, Denis ... [et al.], 2017. Données personnelles : notre vie privée est-elle en danger? *La Recherche*. Mai 2017. N° 524, pp. 81-91.

DELABY, Marie-Noëlle, RIOU-MILLIOT, Sylvie, 2016. Bio, végétarien, végétalien, végane... : la révolution dans les assiettes. *Sciences et avenir*, Juin 2016. N° 832, pp. 30-44.

CORNIOU, Marine, 2016. L'alerte ! : commotions cérébrales sur les terrains de sport. *Science et vie*, Juin 2016, N° 1185, pp. 44-50.

LEGLU, Dominique, 2016. Cro-Magnon avait le rythme dans la peau. *Sciences et avenir*, Mai 2016, N° 831, pp. 54-55.

Article dans un périodique électronique en ligne

NOM, Prénom, année. Titre de l'article. *Titre de la revue* [en ligne]. Date de publication. Numérotation, pages. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

WOLF, Martin, 2017. Comment Obama a reconstruit l'économie américaine. *Nouvel économiste (Le)* [en ligne]. 20 janvier 2017. [Consulté le 15.09.2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.references-indexpresse.com>

LEE, Jae-hun, 2016. Corée du Nord. Nucléaire : l'escalade s'accélère. *Courrier international* [en ligne]. 15 septembre 2016. [Consulté le 15.09.2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.references-indexpresse.com>

PERNICE, Mark, 2016. Marketing revolutionizing customer service. *Harvard Business Review* [en ligne]. Avril 2016. [Consulté 18.09.2017]. Disponible à l'adresse : <https://hbr.org/2016/04/revolutionizing-customer-service>

Sculpture/Tableau

NOM, Prénom (année naissance-année décès). *Titre*. Date, matériaux utilisés, dimensions, exposant, Ville d'exposition.

RODIN, Auguste (1840-1917). *Albert-Ernest Carrier-Belleuse*, 1882, bronze, 48 x 43,2 x 30,4 cm. Musée Rodin, Paris.

GIACOMETTI, Alberto (1901-1966). *Fleur en danger*, 1932, bois, métal, plâtre, 56 x 78 x 18 cm. Fondation Alberto Giacometti, Zürich.

PICASSO, Pablo (1881 - 1973). *Baigneurs à la Garoupe*, 1957, huile sur toile, 194.2 x 258.7cm. Musée d'art et d'histoire, Genève. Don de Marina Picasso.

Mise en scène d'opéra

NOM, Prénom, année de création de la mise en scène. *Titre de l'opéra*. Metteur en scène, décorateur, costumier et chef d'orchestre: Lieu des représentations, maison d'opéra dans laquelle l'ouvrage lyrique a été monté.

DEBUSSY, Claude, 1962. *Pelléas et Mélisande*. Herbert von Karajan (mise en scène et direction), Günther Schneider-Siemssen (décors), Georges Wakhevitch (costumes). Vienne, Staatoper.

Image

NOM, Prénom du photographe, libellé de l'image, date.

Citer la source directement sous l'image ou en regard de l'image avec mention de copyright. Reporter dans la bibliographie la référence complète du document dans lequel l'image a été trouvée.



ANONYME, 1895. Accident, gare Montparnasse, 22 octobre 1895

La bibliographie référencera bien entendu le livre dans lequel l'image a été consultée :

ANONYME, 1895. Accident, gare Montparnasse, 22 octobre 1985 [photographie]. In : DELPIRE, Robert, FRIZOT, Michel, 1989. *Histoire de voir, le médium des temps modernes (1880-1939) : une histoire de la photographie*. Paris: Centre national de la photographie, pp. 52-53.

DVD

NOM, Prénom, année. *Titre*. [support/forme]. Edition/Version. Format/Configuration requise. Lieu : éditeur/société de production, date de publication.

AGUILAR, Nils, 2013. *Cultures en transition : la transition agroécologique en cours* [DVD]. 16/9, zone 2. [Paris] : Ed. Montparnasse, cop. 2013.

BUTTIGNOL, Doris, MENDUNI, Carole, 2014. *No gazaran* [DVD]. PAL, zone 2. Paris : Ed. Montparnasse.

FORSTER, Mark, 2008. *Les cerfs-volants de Kaboul* [DVD]. PAL, zone 2. Universal City : Dreamworks Home Entertainment.

Vidéo en ligne

NOM, Prénom, année. *Titre* [enregistrement vidéo]. *Titre du site web* [en ligne]. Date de publication. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

CHEVALIER, Sylvie, GILLET, Sophie, 2016. Jeunes proies sur la toile. Faux médicaments, attention danger! [enregistrement vidéo]. *RTS.ch – Radio Télévision Suisse* [en ligne]. 18 août 2016. [Consulté le 18 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://drive.google.com/file/d/0B9eDexXksqz-UU1HZkpMZ05mLVE/view>

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE, MEDIACOM, 2014. Science on tourne: malaise dans la science: le plagiat, fraude des flemmards ou fléau du savoir ? [enregistrement vidéo]. *Ecole polytechnique fédérale de Lausanne* [en ligne]. 30 avril 2014. [Consulté le 09 octobre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://citation.epfl.ch/accueil>

Site Internet

NOM, Prénom, année. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

CHANCELLERIE FÉDÉRALE (BERNE), 2017. *Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information MELANI* [en ligne]. 13 septembre 2017. [Consulté le 28 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.melani.admin.ch/melani/fr/home.html>

BIVER, Fabien, 2017. *Visorando : préparer et partager ses randos* [en ligne]. [Consulté le 22 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.visorando.com/>

Page web

NOM, Prénom, année. Titre de la page web. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

DELLERBA, Isabelle, 2017. En Australie, les demandeurs d'asile priés de s'exiler. *Le Monde.fr* [en ligne]. 22 septembre 2017. [Consulté le 25 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/m-moyen-format/article/2017/09/22/en-australie-les-demandeurs-d-asile-pries-de-s-exiler_5189782_4497271.html

Page Facebook

NOM, Prénom, 2017. Titre. *Facebook* [en ligne]. Date de publication/dernière mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

NESPRESSO, 2012. Nespresso. *Facebook* [en ligne]. [Consulté le 15 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.facebook.com/nespresso>

BIBLIOGRAPHIE

COLLÈGE ET ÉCOLE DE COMMERCE ANDRÉ-CHAVANNE (Genève), 2017. *Outils anti-plagiat : citation, paraphrase et référencement bibliographique* [En ligne]. Genève : CEC André-Chavanne. 24 p. [Consulté le 26/09/2017].

Disponible à l'adresse <http://edu.ge.ch/chavanne/admin/eleves/sinformer/outil-anti-plagiat>

HAUTE ÉCOLE DE GESTION (Genève). Infothèque, 2016. *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique* [en ligne]. Version 4.4. Genève : HEG, Infothèque, 46 p. [Consulté le 26/09/2017]. Disponible à l'adresse :

https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/guide_ref.pdf

Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA ; RS 231.1), 1992. Les autorités fédérales de la confédération suisse [en ligne]. 9 octobre 1992. (Etat le 1^{er} janvier 2017). [Consulté le 27 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/>

Octobre 2017



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Enseignement secondaire II postobligatoire
Collège et École de Commerce André-Chavanne

Sujet de TM

TRAVAIL DE RECHERCHE

Élève 1	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	
Élève 2	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	
Élève 3	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	

Maître accompagnateur envisagé:

Titre provisoire du TM:

Problématique (contenant au moins une question en lien avec votre sujet, ainsi que des hypothèses)

Démarche et investissement personnel prévus (recherche bibliographique non comprise)

Motivation personnelle (que pensez-vous retirer de votre travail)

Sources déjà consultées (livres, articles, sites, ...)

NB1 : vous devez fournir au moins une source hors internet

NB2 : citez correctement vos sources (avec auteur, titre, année, date de consultation, ...)

Après l'avoir rempli, veuillez sauvegarder ce document puis le déposer dans DIP-Moodle.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Enseignement secondaire II postobligatoire
Collège et École de Commerce André-Chavanne

Sujet de TM

RÉALISATION PERSONNELLE

Élève 1	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	
Élève 2	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	
Élève 3	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	

Maître accompagnateur envisagé:

Titre provisoire du TM:

En quoi consistera concrètement votre TM ?

(nouvelle, poème, dessin, peinture, sculpture, composition musicale, programme informatique, maquette, ... ?)

Démarche créative prévue

Maîtrise initiale des moyens techniques nécessaires à ce travail

(montage de film, couture, pratique d'un instrument, connaissance d'un langage informatique, outillage, etc.)

Références et sources d'inspiration

(auteurs, artistes, oeuvres, mouvance artistique, courant scientifique, etc.)

Après l'avoir rempli, veuillez sauvegarder ce document puis le déposer dans DIP-Moodle.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Enseignement secondaire II postobligatoire
Collège et École de Commerce André-Chavanne

Sujet de TM

EXPÉRIENCE EXTRA-SCOLAIRE

Élève 1	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	
Élève 2	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	
Élève 3	Prénom: _____	groupe: _____
	Nom: _____	téléphone: _____
	e-mail: _____	

Maître accompagnateur envisagé:

Titre provisoire du TM:

En quoi consistera concrètement votre TM ?

En particulier, indiquez précisément quel sera votre apport personnel.

À quel questionnement voulez-vous répondre à travers cette expérience ?

(quel but attribuez-vous à votre projet ?)

Qu'est-ce qui a motivé le choix de votre projet, que pensez-vous en retirer ?

Démarches déjà effectuées et contacts déjà établis

Après l'avoir rempli, veuillez sauvegarder ce document puis le déposer dans DIP-Moodle.



FICHE D'ENTRETIEN

Document à disposition au secrétariat de la Tour A

Elève	
Maître accompagnateur	
Titre du TM	

Entretien numéro

Date :	Durée :
Déjà réalisé	
Priorités	
A prévoir	
Remarques et conseils	
Signature du maître	Signature de l'élève



ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Document à disposition au
secrétariat de la Tour A

UNE FICHE PAR ELEVE

Nom :

Prénom :

Groupe :

Titre du TM : _____

Par la présente, j'atteste avoir mentionné toutes les sources utilisées pour la réalisation de mon travail de maturité, qu'elles soient imprimées, informatiques ou orales. J'ai pris bonne note de l'article 22 A du règlement du Conseil d'Etat sur la formation gymnasiale au Collège de Genève (C 1 10.71) concernant la fraude et le plagiat :

Art. 22A Fraude ou plagiat dans le cadre du travail de maturité

¹ En cas de fraude ou de plagiat, la direction de l'établissement peut prendre les mesures et sanctions suivantes :

a) annuler le travail de maturité;

b) imposer un nouveau travail. Ce nouveau travail se réalise selon le calendrier de la volée suivante. Après avoir rendu et soutenu le nouveau travail et en cas de réussite, l'élève obtient le certificat de maturité au plus tôt au mois de janvier qui suit ses examens de maturité.

² Selon la gravité de la faute commise, l'élève peut faire en outre l'objet de sanctions disciplinaires. Les dispositions des articles 34B à 34D du règlement de l'enseignement secondaire, du 14 octobre 1998, sont applicables.

Signature et date :



Procès-verbal pour l'évaluation du TM
Orientation: travail de recherche

Nom: _____

Prénom: _____

Titre du TM: _____

		Critères	Points
Maître	Suivi $\frac{1}{3}$ = pts	Organisation $\frac{1}{4}$ = pts	Respect des rendez-vous/.....
			Respect des dates de reddition/.....
		Méthodologie $\frac{1}{2}$ = pts	Respect des objectifs fixés/.....
			Progression/.....
			Gestion du temps/.....
			Autonomie/.....
		Attitude $\frac{1}{4}$ = pts	Écoute et respect des interlocuteurs/.....
			Engagement personnel, motivation/.....
			Esprit d'ouverture/.....
			Participation équilibrée (TM de groupe)/.....
Maître et juré	Produit $\frac{1}{3}$ = pts	Pertinence du questionnement/.....	
		Sources/.....	
		Analyse et argumentation/.....	
		Appropriation/.....	
		Concept général et développement logique/.....	
		Maîtrise de l'expression écrite/.....	
		Présentation/.....	
		Structure générale/.....	
		Référencement/.....	
		<i>Respect des consignes de l'établissement</i>/.....	
Maître et juré	Soutenance $\frac{1}{3}$ = pts	Maîtrise du sujet $\frac{2}{3}$ = pts	Capacité d'auto-évaluation/.....
			Clarté, pertinence/.....
			Réponse aux questions/.....
			Aisance dans la prise de parole/.....
		Maîtrise de l'expression $\frac{1}{3}$ = pts	Aisance dans l'interaction/.....
			Présence/.....
			Gestion du temps/.....
			Prise de parole équilibrée (TM de groupe)/.....
Total: pts			

Note:

Date :

Signature du juré :

Signature du maître accompagnant :



Procès-verbal pour l'évaluation du TM Orientation: expérience extra-scolaire

Nom: _____

Prénom: _____

Titre du TM: _____

		Critères	Points		
Maître	Organisation ¼ = pts	Respect des rendez-vous	.../...		
		Respect des dates de reddition	.../...		
		Respect des objectifs fixés	.../...		
	Méthodologie ½ = pts	Progression	.../...		
		Gestion du temps	.../...		
		Autonomie	.../...		
	Attitude ¼ = pts	Écoute et respect des interlocuteurs	.../...		
		Engagement personnel, motivation	.../...		
		Esprit d'ouverture	.../...		
		Participation équilibrée (TM de groupe)	.../...		
Maître et juré	Activité ⅔ = pts	Contacts extérieurs	.../...		
		Action à mener	.../...		
		Résultat envisagé	.../...		
	Produit ⅓ = pts	Résultat atteint	.../...		
		Réflexivité par rapport à l'action à mener	.../...		
		Logistique	.../...		
		Pertinence du questionnement	.../...		
		Descriptif de l'activité	.../...		
		Dossier ⅓ = pts	Activité	.../...	
			Maîtrise de l'expression écrite	.../...	
			Présentation	.../...	
		Maître et juré	Maîtrise du sujet ⅔ = pts	Structure générale	.../...
				Référencement	.../...
<i>Respect des consignes de l'établissement</i>	.../...				
Soutenance ⅓ = pts	Maîtrise de l'expression ⅓ = pts		Capacité d'auto-évaluation	.../...	
			Clarté, pertinence	.../...	
			Réponse aux questions	.../...	
	Aisance dans la prise de parole		.../...		
	Aisance dans l'interaction		.../...		
	Présence		.../...		
	Gestion du temps		.../...		
Prise de parole équilibrée (TM de groupe)	.../...				
Total: pts					

Note:

Date :

Signature du juré :

Signature du maître accompagnant :



Procès-verbal pour l'évaluation du TM Orientation: réalisation artistique et technique

Nom: _____

Prénom: _____

Titre du TM: _____

		Critères	Points	
Maître	Organisation ¼ = pts	Respect des rendez-vous	.../...	
		Respect des dates de reddition	.../...	
	Suivi ½ = pts	Respect des objectifs fixés	.../...	
		Progression	.../...	
		Gestion du temps	.../...	
		Autonomie	.../...	
	Attitude ¼ = pts	Écoute et respect des interlocuteurs	.../...	
		Engagement personnel, motivation	.../...	
		Esprit d'ouverture	.../...	
		Participation équilibrée (TM de groupe)	.../...	
Maître et juré	Réalisation ⅔ = pts	Idée sous-jacente	.../...	
		Maîtrise des moyens	.../...	
		Adéquation des moyens et de la forme au service de l'idée sous-jacente	.../...	
	Produit ⅓ = pts	<i>Originalité</i>	.../...	
		Du questionnement à la représentation	.../...	
		Analyse et argumentation	.../...	
		Dossier ⅓ = pts	Bilan	.../...
			Maîtrise de l'expression écrite	.../...
		Présentation	.../...	
		Structure générale	.../...	
		Référencement	.../...	
		<i>Respect des consignes de l'établissement</i>	.../...	
		Maître et juré	Maîtrise du sujet ⅔ = pts	Capacité d'auto-évaluation
Clarté, pertinence	.../...			
Réponse aux questions	.../...			
Soutenance ⅓ = pts	Aisance dans la prise de parole		.../...	
	Aisance dans l'interaction		.../...	
	Maîtrise de l'expression ⅓ = pts		Présence	.../...
			Gestion du temps	.../...
	Prise de parole équilibrée (TM de groupe)		.../...	
Total: pts				

Note:

Date :

Signature du juré :

Signature du maître accompagnant :

Travail artistique - spécificités

Le présent cahier s'adresse aux élèves des Collèges de Genève désirant entreprendre un TM artistique. Son but est d'apporter certains compléments aux informations habituellement diffusées par les différents établissements en proposant un outil de travail qui prenne en compte les spécificités d'une démarche de création.

Les indications fournies représentent une aide, un appui, une source de conseils et de recommandations à l'intention des élèves et des enseignants qui les suivent.

Commençons par rappeler qu'un TM artistique se compose de deux éléments indissociables : **une réalisation**, qui peut se situer dans différents domaines (littérature, musique, théâtre, danse, cinéma, photographie, arts plastiques, bande dessinée, etc.), et un **dossier écrit** retraçant la recherche, le questionnement et la démarche ayant conduit à cette réalisation.

Pour mener à bien un TM artistique, il est essentiel de parvenir à **définir un projet précis** qui donnera lieu à **la mise au point d'une problématique**.

Vous trouverez, sous l'intitulé *Étapes de Travail*, une méthode qui vous permettra de vous engager dans une démarche créative.

Un TM artistique doit permettre de **développer une réflexion d'envergure à partir d'un questionnement créatif et créateur**. Les élèves qui choisissent de réaliser un TM artistique s'engagent dans un type de recherche un peu particulier : **une recherche artistique**.

La définition d'**une recherche dans le champ de l'art** pourrait se résumer ainsi : mener une recherche créatrice revient à **allier deux pans s'alimentant l'un, l'autre**. En effet, toute réalisation artistique se nourrit de **la réflexion** de son auteur, elle-même enrichie par ses **références culturelles**, ses **connaissances techniques**, sa **sensibilité**, sa **relation au monde extérieur**. Réciproquement, les réflexions du créateur évoluent au fur et à mesure que son **œuvre** se concrétise.

Lors de la réalisation d'un TM artistique, la réflexion à mener concerne les questions se rapportant d'une part au **sens** de la réalisation, au **contenu**, au **propos** et d'autre part au **médium** (technique/s ; moyens d'expression). Ce sont en principe **les intentions** qui conditionnent les choix de mise en œuvre : par exemple, on prendra des photographies différemment selon que l'on souhaite mettre en avant le clair-obscur dans un paysage ou réaliser des portraits objectifs. De même, on choisira un médium en fonction des possibilités qu'il offre pour déployer le propos que l'on tente d'exprimer. Par exemple, on préférera la peinture et le travail de la touche pour interpréter librement les formes d'un visage alors que l'on jettera plutôt son dévolu sur la photographie si l'on a l'idée de saisir sur le vif des expressions faciales.

Selon ce que l'on désire transmettre au travers d'une réalisation artistique, on cherchera la forme la plus adéquate.

La recherche et le questionnement peuvent en partie provenir de soi-même, de sa propre intuition et de ses connaissances préalables, mais devront obligatoirement être alimentés et enrichis par des lectures d'ouvrages généralistes et spécialisés, par la récolte d'informations sur internet, la consultation de personnes ressources, de documents utiles (films, images, sons, etc.) et éventuellement par la visite de lieux (expositions). **L'accumulation de connaissances**

nouvelles et approfondies autour du sujet et du médium choisis contribuera grandement à mettre en œuvre une réalisation et un dossier de qualité, pertinents et cohérents.

Par ailleurs, c'est en connaissant et en maîtrisant le contexte – artistique, historique, idéologique – dans lequel s'inscrit un projet, qu'il devient possible de proposer une réalisation novatrice. Il est essentiel de pouvoir situer son projet dans un environnement artistique précis, éventuellement dans un courant ou un mouvement artistique. D'autres artistes, d'autres auteurs du passé et du présent ont très certainement entrepris des démarches comparables. Quels ont été leurs questionnements et leurs réponses face à une problématique proche de celle mise en place dans le cadre de la réalisation d'un TM artistique ?

Faire des recherches au sujet d'œuvres et d'auteurs reliés à son propre projet représente une source d'inspiration nécessaire et très enrichissante. Cela permet également de **mettre en perspective son approche** et de **trouver une distance critique** face à sa propre démarche.

Avant de conclure cette introduction, il nous paraît utile de préciser l'usage des *Étapes de Travail* figurant ci-après.

Tout d'abord, il faut envisager que les différents points présentés se complètent les uns, les autres, se recoupent parfois. **Il est donc tout à fait possible et bienvenu d'effectuer des allers-retours entre les différentes étapes de travail**, c'est pourquoi nous proposons également un schéma offrant une vision circulaire et circulante d'un processus de création, adapté au cadre d'un TM artistique.

Les Étapes de Travail indiquent une organisation chronologique et donnent de nombreuses précisions. Dans cette visualisation, nous insistons sur le moment, placé presque au terme du travail, consacré à la réalisation dite définitive, car cela reflète une importante réalité du processus artistique. En effet, **la phase de préparation prend beaucoup d'ampleur, elle comprend l'ensemble de la recherche et de l'expérimentation. Quant à la réalisation à proprement parler, elle découle des étapes précédentes et représente leur aboutissement.**

Nous souhaitons aux élèves et aux enseignants une belle aventure créatrice !

Étapes de Travail

1. Naissance d'une idée et choix d'un domaine de création :

En fonction d'une envie, d'une motivation, d'une curiosité, d'un intérêt particulier, choix d'un domaine de création : littérature, musique, théâtre, danse, cinéma, photographie, arts plastiques, bande dessinée, ...

2. Définir un sujet

et

choisir un médium / une ou des technique/s :

De quel sujet traitera la réalisation artistique ?
Qu'essayera-t-elle de montrer, de proposer ?

Dessin, peinture, sculpture,
photographie numérique, court-
métrage carnet de voyage,
illustrations, nouvelles, poèmes,
chorégraphie, mise-en-scène,
morceaux de musique, etc ...

Au croisement d'un sujet et d'un médium, naît un projet artistique.
Déterminer le questionnement qui permettra de guider le travail sous la forme d'exploration créative. Définir pour cela une ou plusieurs questions problématisées.

→ INSCRIPTIONS, RENDU DU SUJET ET DE LA PROBLÉMATIQUE AU GROUPE PILOTE TM
--

3. Recherche de sources et élaboration d'un champ de références :

Lectures et recherches (livres, articles, tutoriels, personnes ressources) autour du sujet choisi et autour du médium et/ou des techniques définis, afin d'élargir ses connaissances et de nourrir le projet. Recherches historiques et contextuelles.

Quels autres auteurs ont développé le même type de travail ? Comment leur œuvre a-t-elle évolué ? Quels ont été leurs questionnements, leurs problématiques ? Comment y ont-ils répondu ? Élaboration d'un champ de références.

4. Expérimentation :

Réaliser une large série de tests, d'essais, de tentatives variées, afin de développer un savoir-faire, des compétences, une réelle pratique, et dans le but de parvenir à préciser des intentions en vue de la formulation d'une problématique complète.

5. Choix de la forme définitive et des modalités de sa présentation :

Déterminer le type de présentation finale : exposition, projection, spectacle, album, etc.

6. Analyse des données récoltées :

Triage et sélection selon l'intérêt et la pertinence des données et en fonction des besoins du travail.

7. Etablissement d'un but précis, naissance de la problématique complète :

A quelles questions précises est-ce que je cherche à répondre par ce travail de création ? Déterminer un questionnement précis autour d'un aspect spécifique du projet, qui prenne en compte toutes les étapes précédentes. Une problématique artistique doit comprendre les aspects relatifs au contenu (sujet) autant qu'à la forme (médium / technique/s).

8. Mise au point d'une démarche et d'une organisation :

Mettre au point un processus, un protocole, un plan de travail, une organisation, une logistique (quoi, qui, où, comment et dans quel ordre ?).

9. Dossier écrit :

Une réflexion d'envergure guidera et alimentera le travail durant tout son processus. Un dossier écrit sera rédigé, en complément de la réalisation artistique. Le dossier contiendra les motivations de départ, la présentation du projet et de la problématique, le regroupement des sources et des références, la démarche, les questionnements en cours de travail, la mise en perspective du résultat obtenu.

10. Réalisation définitive :

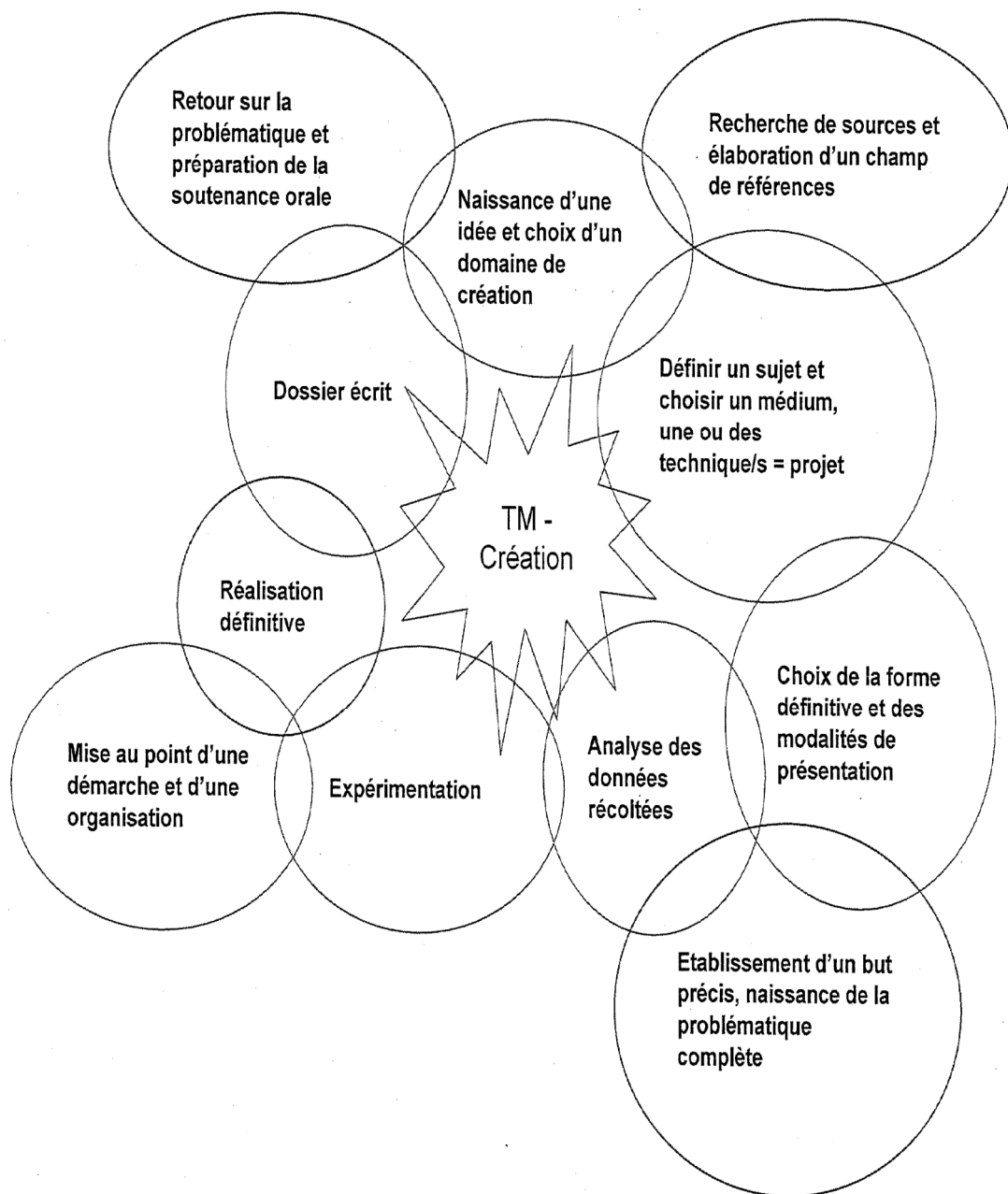
Réalisation finale en fonction des choix établis au niveau plastique, graphique, esthétique, stylistique et de sorte à répondre au mieux aux intentions préalablement définies.

→ RENDU DE LA RÉALISATION ET DU DOSSIER

11. Retour sur la problématique et préparation de la soutenance orale :

L'évolution du travail peut amener à reformuler la problématique. Ces modifications seront à prendre en compte lors de la préparation de la soutenance orale.

→ SOUTENANCE ORALE



PRIX SPECIAUX TM

Un certain nombre de prix spéciaux sont décernés à des élèves ayant rendu un excellent Travail de Maturité :

- Le prix Inner Wheel Club Genève, récompense le meilleur travail mettant en évidence et analysant le rôle des femmes pionnières,
- Le prix d'informatique récompense la création d'un projet original,
- Le prix Janusz Korczak récompense le meilleur travail sur un thème en rapport avec l'enfance,
- Le prix Elie Moroy récompense un travail en lien avec le patrimoine culturel suisse,
- Le prix de la vocation scientifique destiné au financement d'un stage scientifique,
- Le prix Denis de Rougemont récompense un travail en lien avec l'écologie, le développement et la construction européenne,
- Le prix de l'Université récompense un TM traitant d'un des pôles d'excellence de l'Université de Genève,
- Le prix Emilie Gourd récompense un TM traitant de la problématique du genre,
- Le prix de la maison de l'histoire récompense un TM portant sur l'histoire (histoire des science, médecine, économie, ...).